

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel			
Ancien Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/ ABI3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Caroline MEDINA (medinac@helha.be) HELHa Jolimont Laetizia FANARA (fanaral@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cécile GAILLET (gailletc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 301 permet à l' étudiant une prise de recul sur les situations de soins rencontrées dans les différents domaines nécessaires à la construction de son identité professionnelle. Elle contribue à l' élaboration de son dossier de développement personnel et professionnel sur lequel il s'appuiera en tant que futur professionnel de la santé.

l'UE 313 est co requise à l' UE 301

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

OC1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage visés

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR3B13

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A AIP Démarche réflexive et développement professionnel et sém 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A AIP Démarche réflexive et développement professionnel et sém 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel et séminaires			
Ancien Code	5_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetizia FANARA (fanaral@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation :

Compétence C 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
4.C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 301 :

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Acquis d'apprentissage de l'activité/objectifs :

Au départ d'une analyse des pratiques co-construite, argumenter les ressources significatives qui contribuent au développement professionnel.

Objectifs :

- Porter un regard critique sur ses apprentissages, ses facilités, ses difficultés, sans se limiter à l'aspect affectif (émotions).
- Expliquer son évolution et la discuter en s'appuyant sur des expériences mais aussi sur des écrits déjà réalisés.
- Réviser l'évolution de ses apprentissages et/ ou de son identité professionnelle.
- Argumenter l'atteinte des objectifs en fin de bloc 3.
- Argumenter l'acquisition de nouveaux apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séminaires:

- Analyse de la/sa posture soignante
- Analyse de pratique : situation qui peut faire l'objet d'une analyse (situations touchant le champ professionnel, individuel).

Démarches d'apprentissage

- Analyses de pratiques au départ de situations en lien avec le champ professionnel et individuel permettant à l'étudiant de développer ses compétences et d'aborder l'identité professionnelle, la posture soignante.
- Analyse des modèles mettant en évidence les "savoirs" qui contribuent à la construction de l'identité professionnelle et de la posture soignante.
- Analyse réflexive à partir d'erreurs graves

Dispositifs d'aide à la réussite

Des heures d'accompagnement pédagogique sont prévues dans le dispositif.

La programmation des heures est progressive Q1 et Q2 pour permettre à l'étudiant une réflexivité tout au long des stages prévus en Q1 et Q2.

Sources et références

cf. connectED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

En ligne sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le détail des modalités de l'évaluation est repris dans l'annexe la fiche ECTS mise en ligne sur connectED.

Q2 : Evaluation mixte en 2 parties sur 20 points : présentation orale conditionnée à la remise du travail écrit (portfolio).

Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présenté).

Q3 : Si oral non présenté en juin (ML, CM, PP, PR), présentation orale conditionnée à la remise du portfolio.

Q3 : Si note inférieure à 10/20 au Q2, remise du portfolio sans présentation orale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les modalités pratiques varient entre le Q2 et le Q3 :

Q3 : Si oral non présenté en juin (ML, CM, PP, PR), présentation orale conditionnée à la remise du portfolio.

Q3 : Si note inférieure à 10/20 au Q2, remise du portfolio sans présentation orale

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).